

L'information suivante est destinée à l'usage des membres de la Corporation Canadienne de Compensation de Produits Dérivés (« la CDCC ») et des participants agréés de Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse »). Ce document est un sommaire officiel des conditions du rajustement. La CDCC et la Bourse n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude de ce sommaire. Les membres de la CDCC et les participants agréés de la Bourse doivent s'assurer d'avoir pris connaissance de la documentation publiée par les émetteurs concernés par cette transaction.



CIRCULAIRE 126-21
Le 6 juillet 2021

RAJUSTEMENT DE CONTRAT FINAL
Brookfield Asset Management Inc., CI A (BAM1)
Distribution Spécial (Suivi)

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que suivant les informations du circulaire No. 108-21 et de l'avis aux membres No. 2021-092 publiés le 14 juin 2021, le montant en espèces qui est inclus dans le nouveau livrable par contrat BAM1, équivalent à 0.689 du prix moyen des actions ordinaires de Brookfield Asset Management Reinsurance Partners Ltd. pondéré par le volume des 5 jours qui suivent immédiatement la date de la distribution spéciale, est fixé à 63,8481 \$ CA.

Par conséquent, le nouveau livrable par contrat BAM1 est le suivant :

<u>NOUVEAU</u>	100 actions de Brookfield Asset Management catégorie A, et un
<u>LIVRABLE PAR</u>	montant en espèces de 43,99\$ CA équivalent à 0.689 (100 x 0.00689)
<u>CONTRAT :</u>	actions de Brookfield Asset Management Reinsurance Partners Ltd.

Tout autre détail du rajustement compris dans le circulaire No. 108-21 et dans l'avis aux membres No. 2021-092 demeurent inchangé.

La portion en espèces du livrable demeurera fixe de façon permanente en tant que livrable de l'option et ne variera pas.

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec le département des opérations de marché au 514 871-7877. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec la division des opérations intégrées de la CDCC.

Antonio Discenza
Directeur, opérations de négociation des produits dérivés